

17
S/S " TUZLA "

G.T.: 2.562
Port d'armement: Susak (Yougoslavie)

RAPPORT D'EXPERTISE APRES AVARIES DE COQUE, EN VUE DE LA
DELIVRANCE D'UN PERMIS DE NAVIGABILITE.

A la requête de Monsieur Pjerotic VELJKO, Capitaine du
s/s " TUZLA ",

Et sur ordonnance de Monsieur L. BARBER Ltd., Agent du
LLOYD à Casablanca,

Nous soussigné, BACHELIERIE Charles, Ingénieur, Expert
assermenté près les Tribunaux du Maroc, Surveyor appointed by
Lloyd's Agent,

DECLARATION nous être rendu, le 11 Mars 1947, à bord du
s/s " TUZLA ", amarré dans le port.
Là, en présence du Capitaine, nous avons examiné la coque, dans
la cale n° 2 et fait les constatations suivantes:

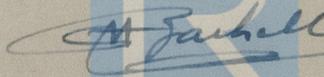
A tribord, entre les deuxième et troisième membrures en
partant de la cloison arrière, et juste au-dessus du paraclos de
bouchain, il existe un batardeau en ciment, étanchant une fuite
qui s'est produite par trois rivets de la couture horizontale
se trouvant à cet endroit.

Ce batardeau est solidement tenu sur les membrures par des
planches et aucune fuite n'existe.

CONCLUSION.

Cette réparation provisoire étant faite dans de bonnes
conditions et la cale n° 2 étant bien étanche, nous estimons
que le navire est en état de recevoir un Permis de Navigabilité
lui permettant de transporter toutes matières sèches et périssa-
bles jusqu'en Yougoslavie où une réparation définitive doit être
effectuée.

Fait à Casablanca le 11 Mars 1947



Surveyor appointed by Lloyd's Agent.



© 2020

Lloyd's Register
Foundation